

Compagnie des Archers Quevenois



Queven le 9 Avril 2023

CODIR du 6/4/2023 à Kerlaran

Présents : Didier SANS, Bruno CAUSSOU, Michèle BOURBASQUET, Emmanuel BOURBASQUET, Thibault DESBONNETS, Thierry GAUDIN (invité), Nolwenn GLOASGUEN (invitée), Alain DEVILLIERS.

Excusés : Rachel ERROT, Guy LE BAGOUSSE, Jean Paul LE LIBOUX, Laurent HANIN

Début de séance : 18h35

Didier Sans tient à s'excuser pour avoir oublié d'inviter Nolwenn, Thierry et Thierry à la réunion du CODIR de ce jour.

1) Concours Nature :

- journée travaux sur la ciblerie samedi 8/4 (la ciblerie est presque prête)
- le balisage sera effectué la veille du concours (samedi 22)
- il faudra 3 personnes au greffe didier alain et ...un(e) troisième (listing, argent, feuilles de marque)
- pour les feuilles de marque il y aura deux feuilles par tireur
- deux rouleaux de rubalise, vérification: **Alain**
- 52 inscriptions ce jour
- récompenses départementales
- récompenses quevennoises commandées par: **Didier**
- Rougaille saucisses pour les organisateurs (3 greffiers, 5 à la buvette, 5 guides sur le terrain, deux arbitres, Soit 15 personnes) et buvette pour les participants et les visiteurs
- Sciures pour les toilettes il y a trois paquets en acheter d'autres (animalerie? Truffaut?): **Alain**
- Un courriel à tous pour l'aide nécessaire pour le concours
- Une place du concours le Samedi à définir: **Guy**
- le rendez-vous sur place le dimanche matin est fixé à 7H
- Ouverture du greffe 8h.

2) Assemblée Générale Extraordinaire :

- Les candidatures pour le nouveau CODIR: William DAVID, Guy LEBAGOUSSE, Laurent HANIN, Thibaud DESBONNETS (n'est pas encore sur), Lucie MOLINA, Thierry PIRSON, Lou Marine POUILLARD, Thierry GAUDIN, Christian GUILLEMAUD, Nolwenn GLOASGUEN, Alain DEVILLIERS, Didier SANS.

Compagnie des Archers Quevenois

- Manque à ce jour les candidatures de Thibaud DESBONNETS, Lucie MOLINA, Thierry PIRSON, Lou Marine POUILLARD.
- Rappel, le jour venu: rapport moral, rapport financier, Quitus à la Trésorière, rapport sportif
- Mr FOLLO adjoint en charge des sports a été invité. Question de lui offrir le maillot de la Compagnie
- Ensuite vote de l'assemblée du nouveau CODIR lequel désignera, en aparté, le nouveau président.

3) Bilan financier :

- 2224,54 euros sur le compte chèque
- 1085,37 euros sur le Livret
- 80,69 euros en espèces pour le concours remis à Didier
- deux chèques de 35 euros à déposer à la banque
- remboursement de dépenses pour Didier

4) Questions diverses :

- Il faut inscrire Queven pour le nouveau concours salle, fin novembre (en même temps que Quimperlé) voir début décembre
- Annonces fédérales diverses:
 - Inscription d'un concours en salle sur la Saison 2023/2024 a voir sur le 18 & 19 novembre
 - Il faudra penser à d'autres inscriptions éventuelles, St Sébastien, Abat de l'Oiseau, ou autres organisations....
 -
- nos interventions programmées et potentielles: Epissol, Berné, Collège JP2, golf de Ploemeur, Kervenanec
- les jeux du Tir avec entre autres l'achat éventuel d'un filet de Tir ludique (120 euros) mais achat de fleches et pointes blunt en quantité.....

Ordre du jour épuisé,

Séance levée à 20h20

Le Président,
Alain Devilliers

Hors réunion :

- Une info que nous avons oubliée concernant l'AG de la FFTA avec entre autres les statuts qui ont été validés, l'augmentation des cotisations ont été refusée par contre l'augmentation de la cotisation des clubs a été votée ce qui fera une cotisation progressive en fonction du nombre de licenciés, pour nous avec 70 licenciés cela donnera 125€ pour l'année.
- Pour le Tir Beursault, l' Arc Nu est une nouvelle catégorie ouverte jusqu'au niveau Régional.